

# Réunion du Conseil Municipal

## Du 18 avril 2018 à 21 heures

L'an deux mille dix-huit et le dix-huit avril à 21 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée le 10 avril 2018, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle de la mairie sous la présidence de Pierre CHASSANG, Maire.

Sont présents : Pierre CHASSANG, André FARGES, Adeline CHASSANY, François FRAISSE, Claude PORTAL, Jean-Luc BLANQUET, Olivier GUILBOT

Secrétaire de séance : Adeline CHASSANY

### Ordre du jour

- Comptes de gestion 2017 : examen et vote
- Comptes administratifs 2017 : examen et vote
- Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2017
- Vote des subventions - exercice 2018
- Vote des taux de contributions directes - exercice 2018
- Indemnité pour le gardiennage de l'église - exercice 2018
- Budgets primitifs 2018 : examen et vote
- Durée d'amortissement des biens
- Questions diverses

- Approbation du compte rendu de la séance précédente.

*Le conseil approuve le compte rendu de la séance du 19 mars 2018.*

- Comptes de gestion 2017 : examen et vote

Avant l'examen des comptes administratifs, le conseil procède à l'examen des comptes de gestion 2017 du Comptable public.

*Le maire demande au conseil :*

- *d'approuver les comptes de gestion.*

*Le conseil municipal procède au vote des comptes de gestion*

*Résultat du vote (7 votants) :*

*- Compte de gestion du budget principal : 7 voix pour*

*- Compte de gestion du service de l'eau et de l'assainissement : 7 voix pour*

➤ **Comptes administratifs 2017 : examen et vote**

• **Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement**

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	25 354.37	24 502.88
	Section d'investissement	17 823.18	40 849.09
Report de l'exercice N-1	Report en section fonctionnement	0.00	8 430.25
	Report en section d'investissement	51 276.51	0.00
TOTAL		94 454.06	73 782.22

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	3 000.00	32 011.00
	Total des restes à réaliser	3 000.00	32 011.00

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	25 354.37	32 933.13
	Section d'investissement	72 099.69	72 860.09
	TOTAL cumulé	97 454.06	105 793.22

• **Budget principal**

		Dépenses	Recettes
Réalisation de l'exercice (mandats et titres)	Section de fonctionnement	156 363.49	253 627.79
	Section d'investissement	84 098.13	126 782.37
Report de l'exercice N-1	Report en section fonctionnement	0.00	17 990.32
	Report en section d'investissement	77 959.77	0.00
TOTAL		318 421.39	398 400.48

Restes à réaliser à reporter en N + 1	Section de fonctionnement	0.00	0.00
	Section d'investissement	69 180.00	8 032.00
	Total des restes à réaliser	69 180.00	8 032.00

Résultat cumulé	Section de fonctionnement	156 363.49	271 618.11
	Section d'investissement	231 237.90	134 814.37
	TOTAL cumulé	387 601.39	406 432.48

Le maire quitte la salle et M. André FARGES, 1<sup>er</sup> Adjoint prend la présidence et demande au conseil :

- d'approuver les comptes administratifs.

*Le conseil municipal procède au vote du compte administratif du budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement,*

*Résultat du vote (6 votants) : 6 voix pour*

*Le conseil municipal procède au vote du compte administratif du budget principal,*

*Résultat du vote (6 votants) : 6 voix pour*

Monsieur Pierre CHASSANG reprend place en salle des séances.

➤ **Affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice 2017**

*Le conseil municipal après avoir entendu les comptes administratifs de l'exercice 2017 décide d'affecter les résultats de fonctionnement de la façon suivante :*

*Budget annexe du service de l'eau et de l'assainissement : 7 578.76 € d'excédent*

- *La section d'investissement n'ayant pas de besoin de financement affectation à l'excédent reporté article 002.*

*Budget général : 115 254.62 € d'excédent*

- *Affectation obligatoire à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement pour 96 423.53 € (compte 1068)*
- *Affectation du solde soit 18 831.09 € à l'excédent reporté article 002.*

*(Pour : 7 - Contre : 0 - Abstention : 0)*

➤ **Vote des subventions - exercice 2018**

*Le maire invite le conseil municipal à voter les subventions inscrites au budget primitif de 2018.*

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote les subventions suivantes :*

- *Comité des fêtes de Fridefont : 400.00 €*
- *Association des amis de la lecture à Aurillac : 20.00 €*
- *Sapeurs-Pompiers de Chaudes-Aigues : 100.00 €*
- *Club des Aînés Ruraux de Fridefont : 1 000.00 €*
- *Anciens Combattants de Fridefont-Maurines-Saint-Martial : 200.00 €*
- *ADMR de Chaudes-Aigues: 120.00 €*
- *Comité Étape Sanfloraine : 150.00 €*
- *Association Animations Entre Bès et Truyère : 160.00 €*
- *ACCA de Fridefont : 400.00 €*
- *Association des Donneurs de sang de Chaudes-Aigues : 40.00 €*
- *Association Les Amis de l'Église de Fridefont : 400.00 €*
- *Musée de la Résistance d'Anterrieux : 100.00 €*
- *Comice Agricole Cantonal : 50.00 €*
- *GVA Caldaguès - Aubrac : 50.00 €*
- *Solidarité sinistrés Haute Loire : 150.00 €*

*(Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)*

➤ **Vote des taux des contributions directes - exercice 2018**

*Le maire invite le conseil municipal à voter les taux des contributions directes pour l'exercice 2018.*

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, fixe les taux 2017 des contributions directes comme indiqué dans le tableau ci- dessous :*

	Bases notifiées	Taux en %	Produit en Euros
Taxe d'habitation	103 900	2.47	2 566
Taxe foncière (bâti)	289 100	7.58	21 914
Taxe foncière (non bâti)	5 400	54.89	2 964
<b>TOTAL</b>			<b>27 444</b>

(Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Indemnité pour le gardiennage de l'église : exercice 2018**

Le maire fait savoir que le plafond indemnitaire applicable pour le gardiennage des églises communales pour l'année 2018 est de 120.97 €

*Il demande au conseil de délibérer pour en fixer le montant.*

*Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide :*

- *D'allouer à M. Camille Makaya Mbodo curé de Chaudes-Aigues, une indemnité de 120,97 €, pour le gardiennage de l'église pour l'année 2018.*

(Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Présentation et vote des budgets primitifs 2018**

*Le maire soumet à l'examen du conseil municipal les projets de budgets primitifs qui s'équilibrent en dépenses et en recettes à la somme de :*

Budget eau et Assainissement

Section de fonctionnement 41 314.00 €  
Section d'investissement 55 902.00 €

Budget principal

Section de fonctionnement 274 951.00 €  
Section d'investissement 266 456.00 €

*Le conseil municipal procède au vote des budgets primitifs*

*Résultat du vote (7 votants) :*

- *Budget principal : 7 voix pour*
- *Budget du service de l'eau et de l'assainissement : 7 voix pour*

➤ **Durée d'amortissement des biens**

Monsieur le Maire rappelle que, les durées d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles sont fixées pour chaque bien ou chaque catégorie de biens par l'assemblée délibérante sur proposition du Maire, à l'exception :

- des frais d'études, élaboration, modification et révision des documents d'urbanisme, obligatoirement amortis sur une durée de 10 ans
- des frais d'études non suivies de réalisation, obligatoirement amortis sur une durée de 5 ans

Pour les autres immobilisations, Monsieur le Maire propose les durées d'amortissements suivantes :

Biens	Durées d'amortissement
Installation réseaux d'eau	30 ans
Installation réseaux d'assainissement	30 ans
Installations et aménagements divers	10 ans

Il demande au conseil de délibérer sur ces durées.

*Le conseil municipal, à l'unanimité :*

*- adopte les durées d'amortissement telles qu'elles sont indiquées dans le tableau ci-dessus.*

(Pour : 7, Contre : 0, Abstention : 0)

➤ **Affaires diverses**

- Une plaque sera achetée pour les obsèques de M. Jean GASTAL.
- Décision de procéder au nettoyage du château d'eau
- Ouverture par Saint-Flour Communauté du chemin du moulin du Vialard

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.

Le Maire,  
Pierre CHASSANG

André FARGES  
CHASSANY

Adeline

François FRAISSE

Claude PORTAL

Jean-Luc BLANQUET

Olivier GUILBOT